



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arles, le 8 septembre 2021

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Fondation Tour du Valat s'engagent pour les milieux humides méditerranéens

Le 8 septembre à Marseille, dans une soirée intitulée « Mobilisation pour les Zones Humides » en marge du Congrès Mondial de la Nature à Marseille, Laurent Roy, Directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et André Hoffmann, Président de la Tour du Valat, ont officialisé la signature de l'accord cadre scientifique et technique sur les milieux humides méditerranéens pour la période 2019-2024.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Fondation Tour du Valat reconnaissent le statut particulier des zones humides et des lagunes méditerranéennes et leur position irremplaçable d'espaces de transition entre la terre et l'eau. C'est à ce titre que ces milieux naturels remarquables remplissent des fonctions uniques, qui soutiennent le bon état des masses d'eau et en particulier les fonctions physiques-biogéochimiques, hydrologiques-hydrauliques.

Convaincus de l'urgence et de l'intérêt d'agir pour la préservation des milieux humides, **l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Tour du Valat s'engagent conjointement à travers cette accord cadre à continuer à développer des actions communes d'acquisition de connaissances, de restauration et de gestion innovantes, ciblées sur les zones humides et les lagunes méditerranéennes dans l'objectif d'atteindre le bon état fixé par la Directive cadre sur l'Eau.**

En outre les deux partenaires ambitionnent de promouvoir auprès des acteurs du territoire la restauration ou la préservation du bon fonctionnement de ces milieux et leur gestion durable et résiliente, et les accompagner à une meilleure prise en compte de l'importance stratégique des zones humides notamment dans le contexte du changement climatique, de l'élévation du niveau de la mer et de l'érosion du littoral.

Compte tenu des priorités et des objectifs que l'Agence s'est fixée dans le cadre de son 11^{ème} programme d'intervention (2019-2024) en matière de préservation et de restauration des lagunes et des zones humides, des objectifs poursuivis par la Tour du Valat dans la compréhension et la gestion des zones humides et de la volonté des deux partenaires de

contribuer fortement à une meilleure prise en compte de ces milieux, l'Agence et la Tour du Valat retiennent dans l'accord cadre, les objectifs prioritaires suivants :

- Améliorer la connaissance du fonctionnement des milieux humides méditerranéens, de leurs fonctions et leurs services, pour préciser leur état, leur vulnérabilité aux effets des modifications du climat. Proposer des méthodes prospectives et stratégiques pour contribuer à l'atteinte des objectifs du SDAGE.
- Suivre les lagunes oligo-méso-halines pour améliorer la connaissance de leur état, de leur fonctionnement et permettre l'atteinte du bon état de ces masses d'eau.
- Promouvoir et valoriser une gestion adaptative et innovante ainsi que la restauration de ces milieux humides, dans le cadre notamment du changement climatique.

Tour du Valat

A propos de la Tour du Valat - www.tourduvalat.org



La Tour du Valat est un institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes créé il y a plus de 65 ans par Luc Hoffmann. Ses activités sont déployées avec le souci constant de réconcilier l'humanité et la nature. Convaincue que la préservation des zones humides ne sera possible que si activités humaines et protection du patrimoine naturel vont de pair, la Tour du Valat développe depuis de nombreuses années des programmes de recherche et de gestion intégrée qui favorisent les échanges entre utilisateurs et scientifiques des zones humides, mobilise une communauté d'acteurs et promeut les bénéfices des zones humides auprès des décideurs et des acteurs socio-économiques. www.tourduvalat.org

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ...

L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

Contacts presse :

Muriel Arcaute-Gevrey, chargée de communication Tour du Valat / arcaute-gevrey@tourduvalat.org - 04 90 97 63 75

Valérie Santini, Agence de l'eau / valerie.santini@eaurmc.fr - 04 72 71 28 63